

tiendront au Canada à l'intention des représentants d'entreprises de l'ANASE. En décembre 1986, le Conseil des gens d'affaires Canada-ANASE a été créé conjointement par la Chambre de commerce du Canada et par les Chambres de commerce et d'industrie de l'ANASE pour promouvoir une meilleure compréhension mutuelle et pour favoriser des relations d'affaires plus étroites entre le Canada et les six pays de l'Association.

Coopération pour le développement

Jusqu'en 1986, la coopération pour le développement se centrait surtout sur la mise en valeur des ressources naturelles et sur le transfert de la technologie. Étant donné la croissance rapide des économies de l'ANASE, l'aide a été graduellement recentrée sur la coopération industrielle et, en particulier, sur la mise en valeur des ressources humaines, domaine dans lequel le Canada prend actuellement une grande initiative. Après les annonces faites par le SEAE à la Conférence post-ministérielle tenue à Singapour en juin dernier, un Fonds de mise en valeur des ressources humaines de l'ANASE a été établi et doté d'un financement de 750 000 \$; le Fonds servira à financer des visites d'études et des activités de formation, surtout pour le personnel gouvernemental. Un fonds de bourses d'études de l'ANASE a également été établi avec un crédit de 600 000 \$ pour financer environ 30 années-personnes de formation de diplômés et d'étudiants de deuxième cycle dans des maisons d'enseignement canadiennes. Le Canada établira également un Centre Canada-ANASE pour appuyer et faciliter les activités de coopération pour le développement entreprises au niveau de l'ANASE.